



SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES IMPOTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16

E-mail : snui@snui.fr <http://www.snui.fr>

Paris, le 20 février 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

FRAUDE FISCALE : ENFIN UN DEBAT PUBLIC !

Les annonces récentes du Conseil des prélèvements obligatoires mettent en lumière le phénomène de la fraude fiscale en France.

Ce rapport ouvre, enfin, un débat que le SNUI ne cesse de porter depuis de nombreuses années.

En confortant les analyses du SNUI sur le montant estimé de la fraude fiscale à 40 à 45 milliards d'Euros, ce rapport pose la question de la volonté politique de lutter contre ce phénomène.

A l'heure où la modernisation de l'Etat pèse sur les effectifs de fonctionnaires, la Direction Générale des Impôts subit de nombreuses suppressions d'emplois – plus de 1000 par an – amputant d'autant sa présence sur le terrain.

La liberté et la facilité croissantes en matière de circulation des capitaux, la mobilité du tissu fiscal, le phénomène de blanchiment, la faible coopération entre administrations fiscales en Europe, les annonces de réformes avec notamment la perspective de la mise en place de la retenue à la source, sont les véritables défis posés aux pouvoirs publics pour un contrôle qui se doit d'être à la hauteur des enjeux.

Après avoir « tiré la sonnette d'alarme » le SNUI réaffirme que la lutte contre la fraude fiscale est réellement un enjeu majeur pour la justice fiscale, la stabilité des recettes fiscales et la satisfaction des besoins sociaux.

Le constat est publiquement posé. C'est maintenant à travers des investissements en moyens humains, législatifs, matériels que se mesurera la volonté politique de lutter contre la fraude fiscale.

Pour recevoir les communiqués de presse sur messagerie, consulter le site : www.snui.fr rubrique « espace presse ».